déclaration d'accident SCOUTS & GUIDES PLURALISTES





À retourner à : Scouts & guides pluraliste Avenue de la Porte de Hal 38 1060 BRUXELLES

N° DE CONTRAT: 4 5 2 6 9 3 0 0	[A] à compléter par le déclarant
1 IDENTITÉ DU PRENEUR D'ASSURANCE	
Scouts & Guides Pluralistes	
N° unité:	
Responsable de l'unité Nom:	
2 IDENTITÉ DE LA VICTIME (en caractères d'imprimerie, s.v.p.)	
Nom: Prénom:Prénom:	
3 IDENTITÉ DU REPRÉSENTANT LÉGAL (parent, tuteur,)	
M Mme - Mlle (biffer les mentions inutiles). Femme mariée ou veuve : nom de jeune fille Adresse :	
SI UN TIERS TIERS ÉTRANGER À LA FÉDÉRATION EST IMPLIQUÉ DANS L'ACCIDENT	
Nom: M Mme - Mlle (biffer les mentions inutiles). Femme mariée ou veuve : nom de jeune fille Adresse: rue - avenue - boulevard - quai - place - chaussée (biffer les mentions inutiles) Code postal: Localité: Localité:	
5 COMPAGNIE D'ASSURANCE DU TIERS MENTIONNÉ AU POINT 4	
Nom: N° de police:	
6 DATE ET LIEU DE L'ACCIDENT	
Date de l'accident : Jour : Pendant la participation à une activité assurée Endroit précis : Sur le chemin de l'activité Déplacement individuel Déplacement collectif	Heure: L h L
Endroit précis : Moyen de locomotion utilisé :	

7 DESCRIPTION DE L'ACCIDENT (causes, circonstances, conséquences et/ou dommages	occasionnés)
G CDOOLIG A A A A A A A A A A A A A A A A A A A	
8 CROQUIS (à compléter en cas d'accident de roulage ou de dommages matériels)	
9 TÉMOIGNAGES	
A. Nom et adresse du témoin de l'accident :	
	Prénom :
Nom: M Mme - Mlle (biffer les mentions inutiles). Femme mariée ou veuve : nom de jeune fille Adresse: L	N°: L. L. Bte: L. L. L.
rue - avenue - boulevard - quai - place - chaussée (biffer les mentions inutiles) Code postal : Localité : Lo	Pays:
B. Si l'accident n'a pas eu de témoin, nom et adresse du témoin de l'état du ble	essé et de ses plaintes immédiatemment après l'accident :
Nom:	Prénom:
M Mme - Mile (bitter les mentions inutiles). Femme marine ou veuve : nom de jeune fille Adresse :	N°: L. L. Bte: L. L. L.
Code postal: Localité: Localité: Code postal	
S'il y a d'autres témoins (A ou B) vous pouvez nous communiquer leurs coor	rdonnées sur document séparé.
C. À défaut de témoin A. et B., quand et par qui avez-vous eu connaissance de l	l'accident ?
10 SURVEILLANCE	
JUNETELANCE	
Au moment de l'accident, une surveillance était-elle exercée ?	Oui Non
Si oui, par qui ?	
Nom:	Prénom:
Fonction:	
11 SI L'ACCIDENT EST DÛ À UNE FAUTE D'UN ASSURÉ, COMPLÉTER CETTE C	CASE
	Prénom :
Nom: M Mue - Mlle (biffer les mentions inutiles). Femme mariée ou veuve : nom de jeune fille Date de naissance: La	Trenom.
	Nº· Rte·
rue - avenue - boulevard - quai - place - chaussée (biffer les mentions inutiles)	Pays:
Compagnie d'assurance et n° de police :	,
,	
12 CAUSE DE L'ACCIDENT	
	Oui Non
12 CAUSE DE L'ACCIDENT L'accident est-il dû à une défectuosité des installations ? Si oui, à préciser :	○ Oui ○ Non
L'accident est-il dû à une défectuosité des installations ? Si oui, à préciser :	Oui Non
L'accident est-il dû à une défectuosité des installations ?	Oui Non
L'accident est-il dû à une défectuosité des installations ? Si oui, à préciser :	Oui Non
L'accident est-il dû à une défectuosité des installations ? Si oui, à préciser :	
L'accident est-il dû à une défectuosité des installations ? Si oui, à préciser : 13 AUTORITÉ VERBALISANTE Y a-t-il eu constat par une autorité verbalisante ?	
L'accident est-il dû à une défectuosité des installations ? Si oui, à préciser : 13 AUTORITÉ VERBALISANTE Y a-t-il eu constat par une autorité verbalisante ?	

[B] avis aux victimes d'un accident ou à leurs parents

Vous avez été victime d'un accident corporel pour lequel Ethias est l'assureur. Dès réception de la déclaration d'accident, Ethias vous communiquera le numéro de votre dossier. 2) Le contrat d'assurance prévoit le remboursement du coût des soins, par référence au tarif I.N.A.M.I., pour la part excédant les prestations de la mutualité. Sauf exception, seules les prestations reprises au tarif de l'assurance maladie invalidité peuvent faire l'objet d'un remboursement. 3) En application des dispositions légales, les médecins et cliniques doivent réclamer le paiement de leurs prestations courantes directement au patient et délivrer les attestations de soins donnés, destinées à la mutualité. Sur présentation des notes justificatives et des décomptes de la mutualité, Ethias rembourse, selon le mode de paiement souhaité (n° de compte), le montant de son intervention. 5) La victime a la liberté du choix du médecin (ou clinique) quel que soit le médecin qui est intervenu pour les premiers soins. **IMPORTANT** Nous vous remercions de bien vouloir compléter le cadre ci-dessous ou d'y apposer une vignette de la mutualité et de signer la demande d'autorisation relative aux données médicales. Nom et prénom du titulaire : Organisme assureur: No d'inscription: Attention: la loi du 9 août 1963 fait une obligation à tous d'être affiliés à une mutualité. Si ce n'est pas votre cas, nous vous prions de nous faire connaître ci-après les raisons précises.

Ethias rassemble des données à caractère personnel vous concernant pour les finalités suivantes : évaluation des risques, gestion des contrats et des sinistres et toutes opérations de promotion de ses services et de fidélisation. Ces données peuvent être communiquées aux entreprises faisant partie du groupe Ethias à des fins de promotion commerciale.

Vous pouvez avoir accès aux données vous concernant, en obtenir la rectification éventuelle et vous opposer gratuitement à leur utilisation à des fins de promo-

Vous pouvez, à tout moment, retirer votre accord pour que ces données soient traitées par les personnes susmentionnées.

Toute plainte relative au contrat d'assurance peut être adressée à :

- Ethias SA « Service 1000 » Rue des Croisiers 24 4000 LIÈGE Fax 04 220 39 81 - gestion-des-plaintes@ethias.be
- Service Ombudsman Assurances Square de Meeûs 35 R-1000 Bruxelles

tion commerciale. Vous opposez-vous à cette utilisation ? Les données relatives à la santé sont utilisées pour l'acceptation des risques souscrits à Ethias, pour déterminer l'étendue des garanties du contrat et pour la gestion du contrat et des sinistres. Les destinataires de ces données sont les personnes chargées, au sein d'Ethias, de ces missions.	Fax 02 547 59 75 - info@ombudsman.as L'introduction d'une plainte ne porte pas préjudice à la possibilité pour le candidat preneur d'assurance d'intenter une action en justice. La loi belge est applicable au contrat d'assurance.	
l'autorise Ethias à traiter les données relatives à la santé me concernant ou concernant mon enfi	ant.	
Fait à	le	
	Signature,	

[C] certificat médical

Adresse du médecin traitant : 2) Nom et prénom de la victime : Adresse de la victime : Date de l'accident :		
6) Où la victime est-elle soignée ?		
7) La victime peut-elle se déplacer ?	Oui	○ Non
8) Durée probable du traitement :		
9) Conséquences probables de l'accident :		
Incapacité temporaire totale de travail jours, soit du au au		
Prévoyez-vous une guérison complète ?	Oui	○ Non
10) Estimez-vous que la lésion constatée peut avoir eu pour cause l'accident relaté à la rubrique 7?		Non
11) Y a-t-il concours d'un état antérieur (infirmités, maux ou maladies) ?	Oui	○ Non
Si oui, lequel ?		
12) A. Une intervention chirurgicale a-t-elle été pratiquée ? Si oui, laquelle ?	Oui	○ Non
Dans quel établissement et par quel chirurgien ?		
B. Une radiographie de diagnostic et/ou de contrôle a-t-elle été faite ? Par quel radiologue ?	Oui	○ Non
C. Désirez-vous l'intervention d'un spécialiste ? 13) Observations :	Oui	○ Non
Fait à le		
Signature,	,	